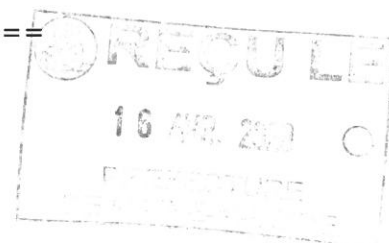


COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

=====

SEANCE DU 2 MARS 2020

=====

20 H 00**DCM : 03 - n° 045**

L'an deux mil vingt, le deux du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Layon à Faye d'Anjou, sous la présidence de Monsieur Dominique NORMANDIN, Maire.

Étaient présents : Rémy ANDRAULT, Michel BAUDRY, Christine BENARDEAU, Mickaël BLOT, Valérie BLOT, Maurice BREHERET, Gilles CAMUS, Ronan CASTREC, Delphine CESBRON, Philippe CESBRON, Michèle CHARRIER, Isabelle CHEVROLLIER, Laurent CREPEAU, Rosemary DEJEANTE, Patrice DOUGE, Bernard DURAND, Régis ERRIEN, Marie-Claire GIET, Bénédicte GIRAULT, Pascal GOHIER, Frédéric LABROUSSE, Katia LAUNAY-PLANCHENAULT, Jean-Yves LE BARS, Christine LECOMTE, Jérôme LOURTIOUX, Michelle MICHAUD, Valérie MILLASSEAU, Pierre MILLET, Dominique NORMANDIN, Sandrine NOYER, Françoise NOUTEAU, Dominique PERDRIEAU, Graziella RENO, Jean-Yves RENO, Martine RICHARD, Marielle RICHON, Robert SOULARD et Jean-François VAILLANT.

Excusés : Ivan BARBIER, Joseph BORET, Virginie COURCELLE, Ingrid GALLARD, Nadine HORREAU, Laurent MERIT, Floriane ONILLON et Laurence VAILLANT.

Absents : Pascal ANGEBAULT, Christophe AVI, Gabriel BESNARD, Christian BOUE, Laurence CHAILLOU, Georges CHARTIER, Benoît DUFOUR, Françoise DUGOU, Eric GAUTIER, Cécile GOURGUES, Nicole LAMBERT, Stéphanie LANGLOIS, Sébastien LECUIT, Céline MARTINS, Pierre MICHEAU, Jean-Luc PETITEAU, Virginie RIPOCHE, Sylvie ROUILLARD et Séverine SEGRETIN.

En application de l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, Ivan BARBIER, Joseph BORET, Ingrid GALLARD et Laurent MERIT, empêchés d'assister à cette séance, ont donné respectivement à Philippe CESBRON, Jean-Yves RENO, Michelle MICHAUD et Isabelle CHEVROLLIER pouvoir écrit de voter en leur nom.

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BLOT

Convocation du 25 février 2020
Nb Conseillers en ex. : 65
Nb Conseillers présents : 38
Affiché le 9 mars 2020

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE - TRANCHE 1 - NOUVELLE DENOMINATION OU MODIFICATION DE DENOMINATION DE VOIES SUR LES TERRITOIRES DE FAVERAYE-MÂCHELLES, FAYE D'ANJOU ET THOUARCÉ

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément aux articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de valider le principe de procéder à la dénomination et à la numérotation des voies de la commune, et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

De plus, le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter :

- le repérage des services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins),
- le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux,
- la localisation sur les GPS,
- le déploiement de la fibre optique, ...

d'identifier clairement les adresses des bâtiments de la commune.

Les propriétaires de voies privées ont donné leur accord à la dénomination de leurs voies.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places,

Le Conseil Municipal DÉCIDE :

- de VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies communales,
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'ADOPTER les dénominations suivantes (conformément à la cartographie jointe en annexe de la présente délibération) proposées par un groupe d'élus dédié :

COMMUNE(S) DELEGUEE(S)	NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	CORRESPONDANCE PLANS ANNEXES
	Type de voie	Nom de la voie		
Faveraye Mâchelles	Chemin	du Petit Assay	Création	10
Faveraye Mâchelles	Chemin	de la Touche	Prolongement	10
Faveraye Mâchelles	Route	de la Saulaie	Création	10
Faveraye Mâchelles	Route	des Perrières	Création	10
Faveraye Mâchelles	Chemin	du Clos de Faveraye	Création	11
Faveraye Mâchelles	Place	du Coq Sans Plume	Création	11
Faveraye Mâchelles	Chemin	du Porche	Création	11
Faveraye Mâchelles	Chemin	du Coteau Berger	Création	11
Faye d'Anjou	Route	des Maillées	Création	1
Faye d'Anjou	Route	de l'Etang	Création	1
Faye d'Anjou	Chemin	de l'Arboute	Création	1
Faye d'Anjou	Chemin	de Gastines	Création	1
Faye d'Anjou	Route	de Vallet	Création	1
Faye d'Anjou	Impasse	de Vallet	Création	1

Faye d'Anjou	Impasse	de Belligné	Création	2
Faye d'Anjou	Route	de Belligné	Création	2
Thouarcé	Chemin	de la Possonnière	Création	2
Thouarcé	Route	des Perruches	Création	2
Thouarcé	Route	de Notre-Dame-d'Allençon	Création	3
Thouarcé	Route	de Chavagnes	Création	3
Thouarcé	Chemin	des Maugineries	Création	3
Thouarcé	Chemin	du Grand Bonnezeaux	Création	3
Thouarcé	Chemin	des Ferrières	Création	4
Thouarcé	Impasse	des Noues	Création	4
Thouarcé	Chemin	des Grétalles	Création	4
Thouarcé	Route	des Noues	Création	4
Thouarcé	Chemin	des Coqueries	Création	4
Thouarcé	Route	de la Cornemuse	Création	4
Thouarcé	Chemin	du Petit Bonnezeaux	Création	5
Thouarcé	Rue	de Bonnezeaux	Prolongement	5
Thouarcé	Route	de Beauregard	Création	5
Thouarcé	Chemin	de la Montagne	Création	5
Thouarcé	Impasse	de Grand'Fontaine	Création	5
Thouarcé	Chemin	de la Gare de Bonnezeaux	Création	5
Thouarcé	Impasse	du Gymnase des Fontaines	Création	6
Thouarcé	Parc	du Neufbourg	Création	6
Thouarcé	Rue	Larévellière-Lépeaux	Prolongement et changement de nom de la voie : Rue Rabelais	6
Thouarcé	Rue	du Léard	Création	6
Thouarcé	Rue	Simone Veil	Changement de nom de la voie : Rue du 8 Mai	6
Thouarcé	Impasse	du Léard	Création	7
Thouarcé	Rue	de l'Arbalète	Prolongement	7
Thouarcé	Chemin	de l'Arbalétrier	Création	7
Thouarcé	Impasse	de l'Arbalétrier	Création (servitude)	7
Thouarcé	Rue	du Moulin du Pont	Prolongement	8
Thouarcé	Route	du Château d'Eau	Création	8
Thouarcé	Route	de Gruette	Création	8
Thouarcé	Impasse	du Ponge	Création	8
Thouarcé	Route	de Belle Poule	Création	8
Thouarcé	Route	de Champ-sur-Layon	Prolongement	9
Thouarcé	Route	de la Petite Croix	Création	9
Thouarcé	Route	de la Sansonnière	Création	12
Thouarcé	Route	des Gauliers	Création	12
Thouarcé; d'Anjou	Faye Route	des Gaumonts	Création	2
Thouarcé; d'Anjou	Faye Route	de Bel Air	Création	2
Thouarcé; d'Anjou	Faye Route	de Faye d'Anjou	Prolongement	13

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

VALIDE à l'unanimité des membres présents, la liste des dénominations de voies ci-dessus dressée, constituant une 1^{ère} tranche, concernant les territoires de Faveraye-Mâchelles, Faye d'Anjou et Thouarcé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

BELLEVIGNE-EN-LAYON, le 17 mars 2020

**Le Maire,
Dominique NORMANDIN**

